

Toute l'équipe du conseil municipal vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année



Fermeture de la mairie :

**La mairie sera fermée du 24 décembre 2018
au 2 janvier 2019 inclus.**

La permanence des élus le samedi 29 décembre matin sera
maintenue.

Bulletin municipal de la Mairie de Notre Dame de l'Osier

Secrétariat de Mairie : tél. : 04.76.36.61.77

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h00 à 11h00 et 13h00 à 17h00,

Vendredi : 9h00 à 13h00,

Mercredi : 9h00 à 13h00

Samedi : 10h30 à 12h00 (permanence des élus)

Courriel: ndomairie@wanadoo.fr

Site Internet : notredamedelosier.sud-gresivaudan.org

Au conseil municipal du 20 novembre 2018

1) Désignation d'un délégué du conseil pour la commission de contrôle de la liste électorale

Suite à la réforme de la gestion des listes électorales, il convient de compléter la commission de contrôle de la liste électorale, qui comporte un délégué de l'administration et un délégué du tribunal de grande instance, par un délégué du conseil municipal.

Le conseil désigne Nelly GAUVIN comme titulaire et Vincent GRIGIS comme suppléant en tant que délégué du conseil municipal à la commission de contrôle de la liste électorale.

2) Nomination délégué à la protection des données

Depuis le 25 mai 2018, le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) rend obligatoire la désignation d'un délégué à la protection des données personnelles en ligne pour tous les organismes et autorités publics.

Ce délégué doit notamment veiller au respect du Règlement Général sur la Protection des Données dans la commune, jouer le rôle de point de contact entre la collectivité et la commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) et s'assurer de la bonne tenue du registre des traitements.

Le conseil valide à l'unanimité la proposition du maire de désigner Michèle Veyret, secrétaire de mairie, en tant que délégué à la protection des données.

3) Devis Toutenvert pour travaux Promenade de la Chapelle

Les travaux d'aménagement de la Promenade de la Chapelle n'ont pas été terminés le long de la maison de retraite en raison de travaux programmés dans ce bâtiment. Afin de pouvoir réceptionner l'ensemble des autres aménagements de la Promenade de la Chapelle et permettre le règlement des entreprises, les travaux restants ont été sortis des marchés initiaux.

Pour ces travaux qui seront réalisés dès la fin des interventions en cours sur la maison de retraite, l'entreprise Toutenvert a établi un devis de 6071,79 € HT équivalent au montant initialement prévu dans le marché.

Le conseil accepte le devis de l'entreprise Toutenvert d'un montant de 6071,79 € HT.

4) Sollicitation du SEDI pour travaux d'éclairage public

Le maire rappelle qu'il a été interpellé sur l'absence d'éclairage du chemin piéton menant à l'école. Il propose de solliciter le SEDI (Syndicat des Energies du Département de l'Isère) qui exerce la compétence éclairage public afin que soit étudiée la réalisation d'un éclairage de ce chemin.

Le conseil accepte cette proposition.

5) Convention d'accompagnement CAUE

Pour le projet de lotissement communal sur le secteur des Hautes Mouilles, le maire souhaite que la commune puisse bénéficier des conseils du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement).

Il présente le projet de convention qui définit les missions d'aide à la décision et d'accompagnement à la maîtrise d'ouvrage qui pourront être réalisés par le CAUE dans le cadre de ce projet. Le maire précise que le CAUE est financé par la taxe d'aménagement et les cotisations de ses membres et que ses interventions sont gratuites.

Le conseil autorise le maire à signer cette convention avec le CAUE.

6) Convention de déneigement 2018/2019

Une convention pour assurer le déneigement de la commune est nécessaire chaque année. Le déneigement de l'ensemble de la commune est assuré par Gérard Amieux sur les bases suivantes :

- Un forfait d'astreinte de 250 € mensuel pour les mois de décembre, janvier, février et mars.
- Des vacations horaires d'intervention de 55 € de l'heure.
- Une majoration de 5,50 € de l'heure pour les dimanches et jours fériés.

Le maire propose de reconduire cette convention sur les mêmes bases.

Le conseil autorise le maire à signer cette convention avec Gérard Amieux.

7) Résiliation du bail rural de Cyril MEYER-GUENEGO et nouveau bail avec l'association Tero Loko.

Le maire informe le conseil de la demande de Cyril MEYER GUENEGO de résiliation au 31 décembre 2018 du bail rural contracté avec la commune pour la location d'un bâtiment sur la parcelle C 924 et de 6000 m² de terres parcelles C 398 et 837.

Il propose qu'un nouveau bail soit établi à partir du 1^{er} janvier 2019 avec l'association Tero Loko qui va poursuivre l'activité de Cyril en formant au maraîchage des personnes en insertion.

Ce nouveau bail ne concernera cependant que les terres. Le bâtiment fera quant à lui l'objet d'une convention d'occupation précaire avec l'association Tero Loko pour conserver toute latitude sur le devenir de ce bâtiment.

Le conseil approuve ces propositions à l'unanimité.

8) Questions diverses

- **Désignation délégué à la commission gouvernance de la communauté de communes**

Désignation de Alex BRICHET-BILLET comme titulaire et Michel CARRIER comme suppléant en tant que délégué de la commune à la nouvelle commission « gouvernance » créée par la communauté de communes Saint Marcellin Vercors Isère.

Fête de fin d'année et goûter pour les enfants du village

Mercredi 19 décembre, les enfants du village sont invités à la fête de fin d'année organisée par la Résidence Bon Rencontre



Accueil des enfants à 14h50 pour un spectacle de magie de 15h à 16h30, suivi du goûter organisé par la Maison de Retraite et le CCAS de Notre Dame de l'Osier.

Joyeux Noël et Bonnes Fêtes de fin d'année !

Projet Tero loko

Nous vous donnons RDV le **mercredi 5 décembre à partir de 18h30**, dans le bar-restaurant de Notre Dame de l'Osier pour un temps de rencontre et de co-construction avec les personnes qui ont envie de donner un coup de main, de s'investir dans la construction et la mise en place du projet Tero Loko sur Notre Dame de l'Osier.

Il y aura de quoi grignoter sur place et les boissons seront à commander directement au bar.

L'équipe de Tero Loko

Association Tero Loko

Mail : tero.loko.asso@gmail.com

Site : www.teroloko.com

Facebook : [teroloko](https://www.facebook.com/teroloko)

Information CCAS

Rappel : Le repas du CCAS aura lieu le **samedi 2 février 2019** à la salle d'évolution de l'école.

Pour ceux qui ont choisi le colis, le retrait se fera lors d'une permanence assurée en mairie par les membres du CCAS :

- Le vendredi 21 décembre de 14h à 16h
- Le samedi 22 décembre de 10h30 à 12h
- Ou aux horaires d'ouverture de la mairie

Inscription sur les listes électorales

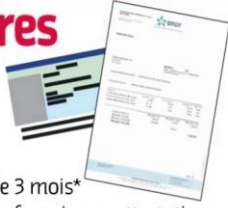


- Pour les personnes qui arrivent sur la commune ou qui ne seraient pas encore inscrites
- Les jeunes recensés à partir de 16 ans sur la commune sont inscrits automatiquement sur les listes électorales
- **Pour l'année 2019, les demandes d'inscriptions peuvent être déposées au plus tard, au 31 mars 2019, pour pouvoir voter pour les élections européennes (en mai 2019).**

2 pièces nécessaires

- **Votre pièce d'identité :**
passeport ou carte d'identité.
- **Votre justificatif de domicile :**
quittance de loyer, facture d'électricité,
facture de téléphone, datant de moins de 3 mois*

** Si vous vivez chez un parent, vous devez fournir une attestation du parent (sur papier libre) certifiant que vous habitez chez lui et un justificatif de domicile du parent.*



Trouver de l'information sur le bien-vivre à domicile !



Lorsqu'on est en perte d'autonomie, fragilisé par l'âge ou la maladie, ou tout simplement désireux de prendre soin de soi, trouver des informations sur les aides et les services dont on a besoin peut s'avérer complexe...

Depuis le 15 novembre 2017, le Département de l'Isère met à disposition des usagers un **site internet isereadom.fr**, et un **Numéro Vert gratuit** d'information et d'orientation vers les services relatifs au bien-vivre à domicile : 0800 38 00 38.

Au cœur de ce dispositif, un annuaire recense les services d'aide à domicile, Points Info Autonomie, associations, artisans... qui interviennent pour adapter le logement, livrer des repas, aider au montage de dossiers, apporter un répit à l'aidant, etc.

Les activités de prévention (ateliers et conférences sur la nutrition, le sommeil, l'activité physique adaptée...) sont quant à elles présentées sur une carte après avoir renseigné le code postal ou le nom de la commune.

Cet annuaire est enrichi régulièrement et mis à jour par les prestataires eux-mêmes qui disposent d'un compte sur le site. Les prestataires s'engagent par le biais d'une [charte déontologique](#), et les offres déposées sont vérifiées par le Département.

Les opératrices du Numéro vert s'appuient sur cet annuaire pour renseigner les usagers en recherche d'information.

Artisans, commerçants, professions libérales, associations qui intervenez à domicile auprès de personnes en perte d'autonomie, faites-vous connaître !

➔ Créez votre compte professionnel sur isereadom.fr. Celui-ci vous permettra d'accéder à votre espace afin de saisir les informations liées à votre structure et à vos prestations. Vous pourrez ensuite les mettre à jour régulièrement. Ce référencement est gratuit.



Rencontre « Aidants Parkinson » le 19 Janvier 2019 à Voiron

Bonjour,

Votre proche souffre de la maladie de Parkinson, vous l'accompagnez et vous êtes confronté à des situations et des changements difficiles,
Vous avez besoin de mieux comprendre,

Votre Comité France Parkinson Isère met en place un dispositif d'information-formation pour répondre à vos questions et vous soutenir dans votre rôle d'aidant dont nous connaissons toute la complexité,

Parce que se faire aider, c'est se donner la possibilité de mieux accompagner tout en se préservant soi-même...

⇒ **Une rencontre d'information et de sensibilisation pour les aidants :**

Le samedi 19 janvier 2019 de 14 heures à 16h30

A la salle Marcelle Boudias, rue Paulin Vial à VOIRON

Entrée à l'arrière du bâtiment, parking derrière l'Hôtel Kériad

“ Grâce aux échanges dans un groupe d'aidants, j'ai appris à mieux contrôler mes réactions envers mon mari. ”

Josette

Nous vous proposons de participer à un après-midi d'information générale et d'échange sur la maladie, ses caractéristiques, ses traitements, les aides auxquelles vous pouvez avoir recours, l'accompagnement au quotidien.

Le nombre de place étant limité, nous vous conseillons de vous inscrire par mail à comite38@franceparkinson.fr, en nous indiquant le nombre de participants.

Pour plus d'info, n'hésitez pas à nous contacter par mail : comite38@franceparkinson.fr ou par téléphone au : 06 71 35 56 24

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel.
Il ne sent rien et ne se voit pas.

Aérez
au moins
10 min.
par jour

Faites
vérifier et
entretenir :
chaudières et
chauffages chaque
année avant
l'hiver

Utilisez
dehors :
appareils de cuisson
(braser, barbecue)
et groupes
électrogènes

Respectez
le mode d'emploi
des appareils
de chauffage
et de cuisson

Les dangers du monoxyde de carbone

Comme chaque année le Ministère de la Santé et le ministère de l'Intérieur s'associent pour informer sur les risques d'intoxication au monoxyde de carbone.

Il est notamment rappelé que les installations de chauffage et de production d'eau chaude ainsi que les conduits de fumée doivent être vérifiés et entretenus par un professionnel qualifié.

Pour plus d'information :

http://inpes.santepubliquefrance.fr/10000/themes/sante_environnement/monoxyde-carbone/outils-information.asp

Des documents sont consultables en mairie.

Téléthon samedi 8 décembre à Chantesse



Comme chaque année nous organisons à Chantesse le Téléthon en partenariat avec le comité des fêtes et la commune.

Venez nombreux nous rejoindre à Chantesse le samedi 8 décembre à partir de 10 h sur la place de la mairie et à 20 h à l'église pour écouter la chorale "Les Voix de Pierre Brune

Solidairement et Sportivement
L'équipe du bureau de l'ASC
pour l'organisation du Téléthon à Chantesse

Exposition 1868-2018 150 ans de musique à Vinay

Pour conclure l'année de ses 150 ans, l'Ensemble Harmonique Vinois vous propose, non seulement un concert exceptionnel **le 22 décembre** prochain, mais aussi une belle exposition de photos. Les plus anciennes datent du début du XXème et vous pourrez remonter le temps jusqu'à nos jours !

Une exposition de l'une des plus vieilles associations vinoises, à ne pas rater, dans le patio de la mairie de Vinay, du **lundi 3 décembre au jeudi 20 décembre**.

Vous pouvez réserver vos billets pour le concert au 06 40 46 58 34 ou Alex pour l'Osier au 06.71.71.83.00

Le chalet de Jalybou



Sandrine et Fabrice RIVERO
Notre Dame de l'Osier

04 76 64 40 75 / 06 29 21 50 99

www.lechaletdejalybou.fr

Les fêtes de fin d'année approchent, nous continuons comme chaque année à vous proposer notre nouvelle gamme de chocolats. Nous les vendons en **ballotins assortis ou selon vos préférences** au prix de 64 € le kilo.

Nous vous proposons également des **tranches d'oranges confites enrobées de chocolat noir** en sac de 200 grs au prix de 10 €.

Nous utilisons uniquement des matières premières de qualité supérieure. Tous nos chocolats sont fabriqués par Fabrice dans le respect des règles artisanales.

Chocolats noirs (70%)

- le duo : praliné amande et noisette
- l'orangerette : bâtonnet d'orange confite
- la feuilletine noire : praliné amande noisette et crêpe dentelle
- le câlin : praliné noisette et caramel au beurre salé
- le vinois : praliné noisette et éclats de noix
- la navette : liqueur poire
- l'ardéchois : ganache au rhum et brisure de marrons
- le palet : ganache nature
- l'expresso : ganache au café

Chocolats lait

- le p'tit carré : praliné noisette
- la feuilletine lait : praliné noisette et crêpe dentelle
- le rocher : praliné noisette et amandes hachées grillées
- le favori : gianduja et noisette
- le galet : ganache nature
- la muscadine : ganache au praliné et au Cointreau

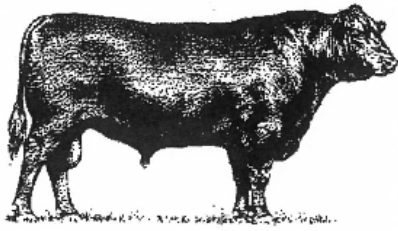
Faites vos commandes avant le dimanche 16 décembre !

PRESENTATION	PRIX UNITAIRE	QUANTITE	PRIX
Ballotin de 500grs	32 €		
Ballotin de 250 grs	16 €		
Ballotin de 150 grs	9,60 €		
Sac d'oranges 200 g	10 €		

NOM :

Prix total :

TEL :



Elevage limousin

LA FERME DU COIN

Le goût des bonnes choses ...

De la ferme à l'assiette

VENTE DIRECTE DE VIANDE BOVINE

En colis de 5 kg ou de 10 kg (poids approximatif)

COLIS TRADITION

12,60 €/kg

55% de viande à griller (côte de bœuf, filet, faux-filet, bavette, entrecôte...)

45 % de viande à braiser et de pot au feu

(paleron, plat de côte, macreuse, jarret)

COLIS BARBECUE

13,60 €/kg

55 % de viande à griller

25 % de viande à braiser

20 % de saucisses (merguez, chipolatas... au bœuf)

Abats sur demande

M. Gérard AMIEUX 510 Chemin du Coin
38470 NOTRE DAME DE L'OSIER



04-56-33-70-36

Gerard.amieux@neuf.fr

La vente est prévue pour le 7 décembre à partir de 18 h et le 8 à partir de 14 H

Le coin Internet

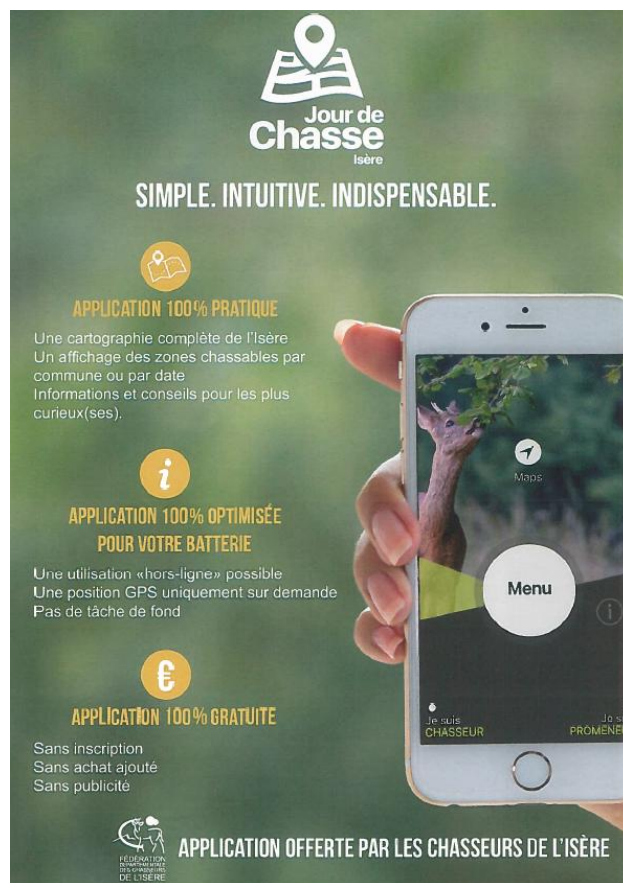
Application mobile « jour de chasse »

Cette application est le résultat d'un collectif départemental « sécurité à la chasse et cohabitation entre usagers de la nature » initié par M. le Préfet de l'Isère en novembre 2015.

Animé par la Direction Départementale des Territoires, ce collectif regroupe le Conseil Départemental de l'Isère, un représentant des maires de l'Isère, l'Office National des Forêts, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, la Fédération Régionale de Protection de la Nature, la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Isère, la Fédération de Randonnée de l'Isère et le Club Alpin Français.

« Jour de Chasse Isère » est une application innovante, gratuite et utilisable hors ligne. Elle porte à connaissance les zones de chasse et le type de chasse qui se pratiquent sur le Département. Elle renseigne également sur la signalétique chasse afin que chasseurs et non-chasseurs puissent mieux se comprendre et bien cohabiter.

Les partenaires financiers ayant permis l'aboutissement de ce projet sont l'État, le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes, le Conseil Départemental de l'Isère et la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Isère.



JOUR DE CHASSE EN ISÈRE, COMMENT ÇA MARCHE ?



VOUS ÊTES SUR LE TERRAIN ?

Lancez l'application puis repérez votre position grâce à la fonction «maps». Repérez ensuite les communes chassables autour de vous.



VOUS SOUHAITEZ FAIRE HALTE AUX RELAIS CYNÉ ?

Découvrez toutes les cabanes qui vous ouvrent leurs portes gracieusement en naviguant dans cette application.



VOUS PRÉPAREZ UNE SORTIE EN FAMILLE OU UNE RANDONNÉE ?

Lancez l'application puis renseignez la commune et la date qui vous intéressent. Repérez en un coup d'œil l'activité de chasse sur ce secteur.



LORS D'UNE SORTIE, VOUS VOUS RETROUVEZ FACE À UNE ACTION DE CHASSE ?

Suivez les conseils de bonne conduite présents dans cette application.

FINANCÉE PAR :



AVEC LE SOUTIEN DE :



Conception FDCI - 09/17

Retour sur le centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918

Les cloches de notre Basilique, comme celles des 47 communes du territoire, comme celles de milliers de communes en France, viennent de sonner ce 11 novembre 2018 à 11h11.

Il y a 100 ans c'est le bourdon de Notre Dame de Paris qui le premier retentissait marquant la fin du conflit, très vite imité par toutes les cloches de la capitale et des communes de France.

La guerre est peut être terminée mais les blessures mettront du temps à cicatriser. Les chiffres font froid dans le dos : 7 900 000 hommes mobilisés, 1 400 000 morts du côté des combattants français et de leurs alliés, 4 300 000 blessés.

Les femmes et les enfants, qui ont largement contribué à « l'effort de guerre du pays » dans les fermes, les ateliers, les usines ou comme infirmières et ambulancières, payent un lourd tribut.

Elles seront plus de 600 000 veuves de guerre sans compter celles qui ont perdu un fils, un père, un fiancé ou un frère. Ce 11 novembre 1918 marque la fin des hostilités mais également et surtout l'impérieux besoin de vivre en paix.



Si sur le front occidental la guerre s'arrête, elle se poursuit dans les pays de l'Est et de l'empire Ottoman. Un conflit qui va pousser de nombreux civils Russes et Arméniens vers l'exil. Les premiers réfugiés arriveront en France dans les années 20. Malheureusement depuis rien n'a vraiment changé de par le monde et depuis un siècle des victimes civiles sont jetées sur les routes fuyant leur pays en guerre.

Pour wikipédia, le cèdre est un symbole de sainteté, d'éternité et de paix. Emblème de longévité, le cèdre du Liban trouve son origine dans de nombreuses références bibliques.

Antoine de Saint- Exupéry disait : «La paix est un arbre long à grandir. Il nous faut, de même que le cèdre, aspirer encore beaucoup de rocaïlle pour lui fonder son unité ».

Puisse ce cèdre que nous plantons aujourd'hui être aussi un lieu de mémoire qui nous incite à la réflexion sur le monde qui nous entoure. Un monde dans lequel les budgets militaires se renforcent, où l'ONU perd de plus en plus de pouvoir.

Dans une époque marquée par des conflits souvent locaux, les artisans de la paix doivent relever de nouveaux défis. Le mot paix nous revient quotidiennement. Nous l'entendons au journal télévisé, dans les meetings des hommes politiques et les conférences. Toutefois, nous réfléchissons très peu à sa signification.

La paix peut être facilement définie. Il s'agit d'une situation sans conflit, sans violence et sans peur. Elle signifie que nous sommes à l'abri de fléaux tels que la faim, la persécution ou la pauvreté. Elle peut signifier la liberté de penser et d'expression, la liberté d'opinion et de choix, ou l'accès à l'autodétermination. Elle peut être synonyme de sécurité, de confiance en l'avenir; une existence dans une société stable.

Le XXème siècle a été le plus sanglant de toute l'histoire de l'humanité, associant la brutalité à sa capacité d'innovation technologique.

Le début du XXIe siècle semble conforter cette tendance avec la guerre en Syrie, au Yémen, la situation conflictuelle permanente au Moyen-Orient, les conflits en Afrique et des actes de terrorisme dans le monde entier.

Dès lors,
Est-il fou de croire en un monde sans guerres ?
Est-il naïf de croire à la résolution raisonnable et intelligente des conflits?
Quelles sont les causes profondes des conflits, et comment peut-on y répondre?

Questions que nous devons collectivement nous poser. Les artisans de la paix défendent l'idée que le chemin de la paix passe par la démocratie, l'éducation, les acquis sanitaires.

Les artisans de la paix sont d'abord là, à Notre Dame de l'Osier, rassemblés autour de ce petit cèdre.

Sans être une armée de justiciers en marche pour sauver le monde, vous faites preuve en participant à cette commémoration, petite et grande, de votre détermination à œuvrer pour que la paix soit un jour possible.

Je vois ce petit cèdre comme un drapeau blanc, agité à la face du monde. Pas un drapeau qui invite à la capitulation, non, mais comme un drapeau qui appelle à la trêve et nous invite à un dialogue apaisé entre nous, quelque soit nos différences.

C'est grâce à la volonté et à l'énergie que nous mettrons.

C'est grâce à la confiance en la justice et à nos principes républicains.

C'est grâce à l'imagination et à la fraternité ; que la paix un jour triomphera.

N'oublions pas que l'on récolte toujours les sentiments que l'on sème.

Alors vive la Liberté, vive l'égalité, vive la fraternité et vive la Paix

Ce petit cèdre a été ramené plantule (10 cm) du Liban par Pauline en mai 2011. Il a donc 7 ans et mesure aujourd'hui 1.50 m. Il vient du mont Liban, au dessus du village de Bcharré situé à 2000m d'altitude, dans la réserve naturelle des « cèdres de Dieu ».



Les photos, dans l'ordre : 1-Lecture du discours du Président de la République par notre Maire, Alex Brichet-Billet. /2- Lecture de textes par les enfants du village / 3 et 4-Lecture du discours d'Alex Brichet-Billet (texte ci-dessus) et plantation du cèdre du Liban. /5- Spectacle « Textes et chansons d'époque » par la troupe Méli-Mélo.

Photos Françoise Brichet-Billet

ANIMATIONS DU 1^{ER} DECEMBRE AU 31 DECEMBRE 2018

Notre Dame de l'Osier – Pays de Vinay

02 Décembre **VIDE-GRENIER** organisé par le Judo club de Vinay : venez faire le vide dans vos placards et trouver de bonnes affaires...de 9h à 16h à la salle des fêtes de Vinay.
Contact : judo.club.vinay@gmail.com

07 Décembre **RENCONTRE DU CLUB DE L'AMITIE** à Notre Dame de l'Osier : après midi jeux à 14h à la mairie.

08 Décembre **ATELIER D'ANNIE** (couture, broderie, tricot...) à Notre Dame de l'Osier à 14h30 à la mairie.

08 Décembre **FETE DE L'IMMACULEE CONCEPTION ET DES LUMIERES** à Notre Dame de l'Osier avec Messe à **18h** à l'Abri du Pèlerin, suivie d'une procession – chapelet depuis la Basilique et jusqu'à Bon Rencontre (en fonction du temps). A la fin de cette procession, une "soupe maison" bien chaude sera servie à tous les participants. A cette occasion, la statue de Bon Rencontre devrait pouvoir être illuminée et en fonction des résultats, elle pourrait l'être également pour Noël et la fin d'année



08 Décembre **TELETHON** à Chantesse : voir détails et programme en page 7

Du 07 au 08 Décembre **VINAYTHON** Tout le monde se mobilise comme chaque année pour le Vinaython! Plein d'animations et d'occasions de participer à cet élan de solidarité

09 Décembre **TELETHON** à l'Albenc de 14h à 17h à la salle des fêtes, organisé par le comité des fêtes. Animations, danse country...Contact : comitedesfetes.lalbenc@gmail.com

09 Décembre **INAUGURATION** de la **crèche provençale** de Bessins (voir affiche p.13)
Horaires de visites de la crèche : du mardi au dimanche de 14h30 à 17h (sauf le jour de Noël).
Exposition de crèches miniatures les 9, 16 et 23 décembre.
Chemin des crèches personnalisées dans 7 villages du Sud-Grésivaudan : Bessins, Chevrières, Murinais, St Appolinard, Chatte, St Antoine, St Marcellin

15 Décembre **JOURNEE DECOUVERTE DU JEU NEMETON.** Le club de jeux de société vinois : Les Joueurs de la Table Ronde et l'éditeur BLAM vous proposent de venir découvrir le jeu Nemeton en présence de l'équipe de l'éditeur. Venez profiter de cet agréable moment de jeu et de convivialité ! Une occasion unique de pouvoir découvrir un jeu de société en présence de son éditeur ! Début de la première session à 15h (sur inscription), places limitées puis 2 autres sessions prévues à 17h et 19h places limitées sur inscription. Événement gratuit. Dès 12 ans. Infos et inscriptions <https://www.facebook.com/LesJoueurdeTableRonde/>
lesjoueursdelatableronde@gmail.com

21 Décembre **RENCONTRE DU CLUB DE L'AMITIE** à Notre Dame de l'Osier : après midi jeux à 14h à la mairie.

- 22 Décembre** **ATELIER D'ANNIE** (couture, broderie, tricot...) à Notre Dame de l'Osier à 14h30 à la mairie
- 22 Décembre** **CONCERT DE L'ENSEMBLE HARMONIQUE VINOIS** et exposition photos du 3 au 20 décembre (voir annonce en page 7).
- 27 Décembre** **CONTES D'HIVER ET VARIES** par Aurélie Loiseau au Grand Séchoir de Vinay à 15h. Des histoires de grand froid, les deux pieds dans la neige et le bout du nez glacé ! Qu'il est bon de se réchauffer en écoutant des histoires ! Tout public à partir de 3 ans. Durée 40 minutes. Réservation indispensable 04.76.36.36.10
Tarif unique 5 €



CRÈCHE PROVENÇALE

ÉGLISE DE BESSINS

Inauguration :

Dimanche 9 décembre
lors de la messe de 10h30.
Chorale de la Paroisse du Sud Grésivaudan
Maître de chœur : André Petit

Exposition de crèches miniatures :

Se munir d'une loupe
Le 9 décembre, 16 décembre et 23 décembre

Horaires de visites de la crèche :

Du 9 décembre au 30 décembre
Du Mardi au Dimanche (sauf le Jour de Noël)
De 14h30 à 17h.

Chemin des Crèches personnalisées

à parcourir dans les 7 villages
du Sud Grésivaudan :
Bessins, Chevrières, Murinais, St Appolinard
St Antoine, Chatte, St Marcellin
Consulter les horaires

Brèves

- **Pas de l'Osier Flash en janvier 2019**
- **Prochain L'Osier Flash : L'Osier Flash spécial année 2018** (fin décembre 2018).
RAPPEL : Nous invitons les responsables des différents clubs ou associations à préparer un article, une photo, qui évoquent l'année écoulée.

Nous prévoyons une page dédiée aux nouveaux arrivants, mariages, naissances et décès.

A cette occasion, si vous le souhaitez, vous pouvez nous faire parvenir un article, une photo, à déposer ou à envoyer à la mairie : ndomairie@wanadoo.fr

Au contraire, si vous ne souhaitez pas que votre nom apparaisse dans ce bulletin, vous pouvez nous le faire savoir en vous adressant à la mairie.

Les articles et les photos sont à nous faire parvenir pour **le 15 décembre** au plus tard. Merci d'avance.

"Le règlement européen relatif à la protection des données personnelles du 25 mai 2018 renforce les droits des personnes. C'est l'occasion de vous rappeler que nous n'utilisons vos données personnelles que dans le cadre de ce bulletin d'information. Vous avez un droit d'accès et de modification de vos données personnelles via l'adresse ndomairie@wanadoo.fr et qu'elles ne sont en aucun cas transmises à des tiers".